

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Elle sera, comme le budget primitif 2022, disponible sur le site internet de la ville.

### Section de fonctionnement

---

L'année 2021 a généré un excédent de fonctionnement de 736 258,29 €.

Avec la reprise du résultat antérieur (966 155,77 €), le résultat cumulé de clôture s'élève à 1 702 414,06 €.

#### RECETTES

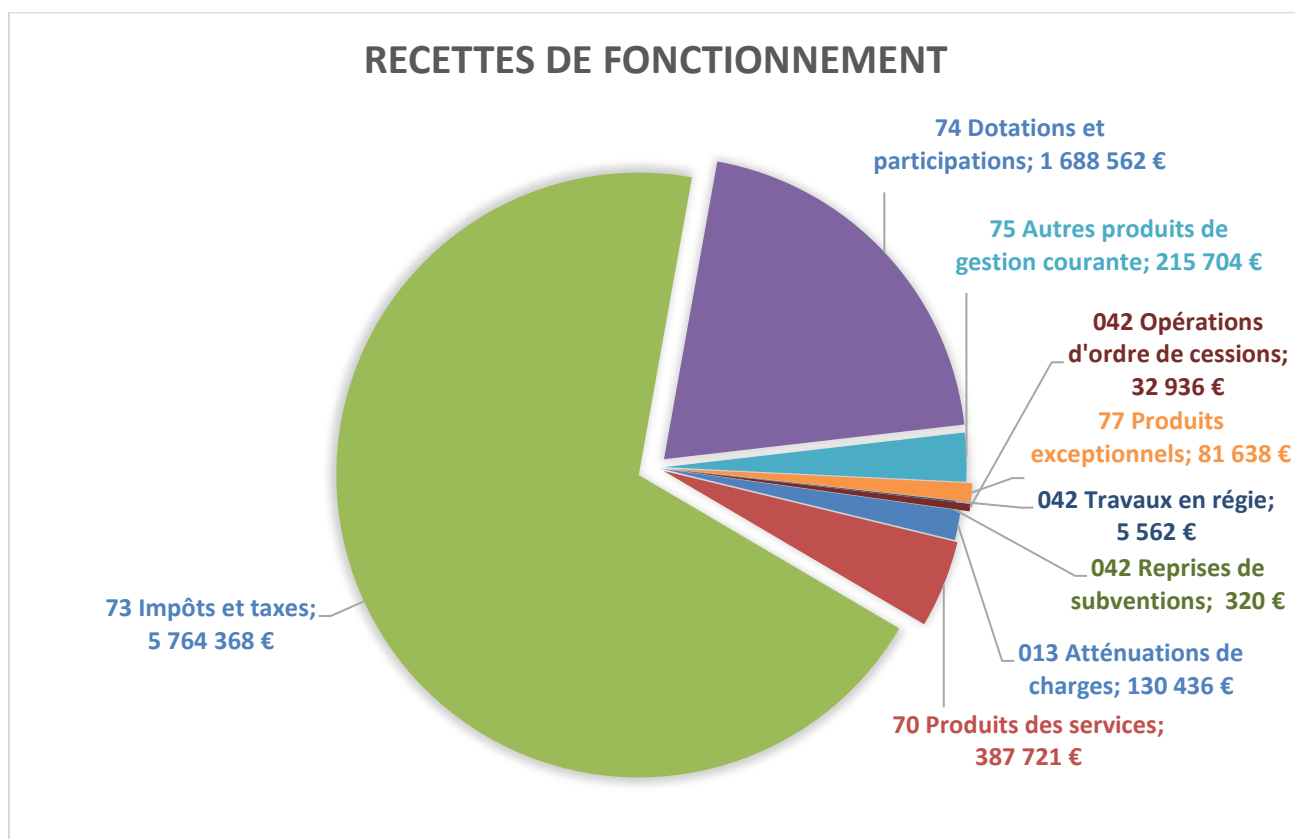
Les recettes ont globalement augmenté de 0,35% par rapport à celles de 2020 passant de 8 268 477,08 € à 8 297 247,18 € soit + 28 770,10 €.

Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- La DGF est en baisse ;
- La recette des taxes foncières est en hausse suite à la réforme fiscale mise en place en 2021 ;
- Les droits de mutation augmentent de 75 064 € ce qui indique une forte dynamique des transactions immobilières sur la commune ;
- Les produits de gestion courante sont en hausse liée à la reprise des activités suite à la crise sanitaire ;
- Les produits exceptionnels sont en baisse. En 2020, ils comprenaient la perception de la soulte de Cœur de Berry (95 000 €) ;

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2021

Chapitre	CA 2021
013 – Atténuations de charges	130 436,35
70 – Produits des services	387 721,04
73 – Impôts et taxes	5 754 368,49
74 – Dotations et participations	1 688 561,56
75 – Autres produits de gestion courante	215 703,71
042 – Travaux en régie	5 561,80
77 – Produits exceptionnels	81 638,18
042 – Reprises de subventions	320,08
042 – Opérations d'ordre de cessions	32 935,97
<b>TOTAL</b>	<b>8 297 247,18</b>



## DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse par rapport à celles de 2020 passant de 7 534 960,09 € à 7 560 988,89 € soit + 26 028,80 €.

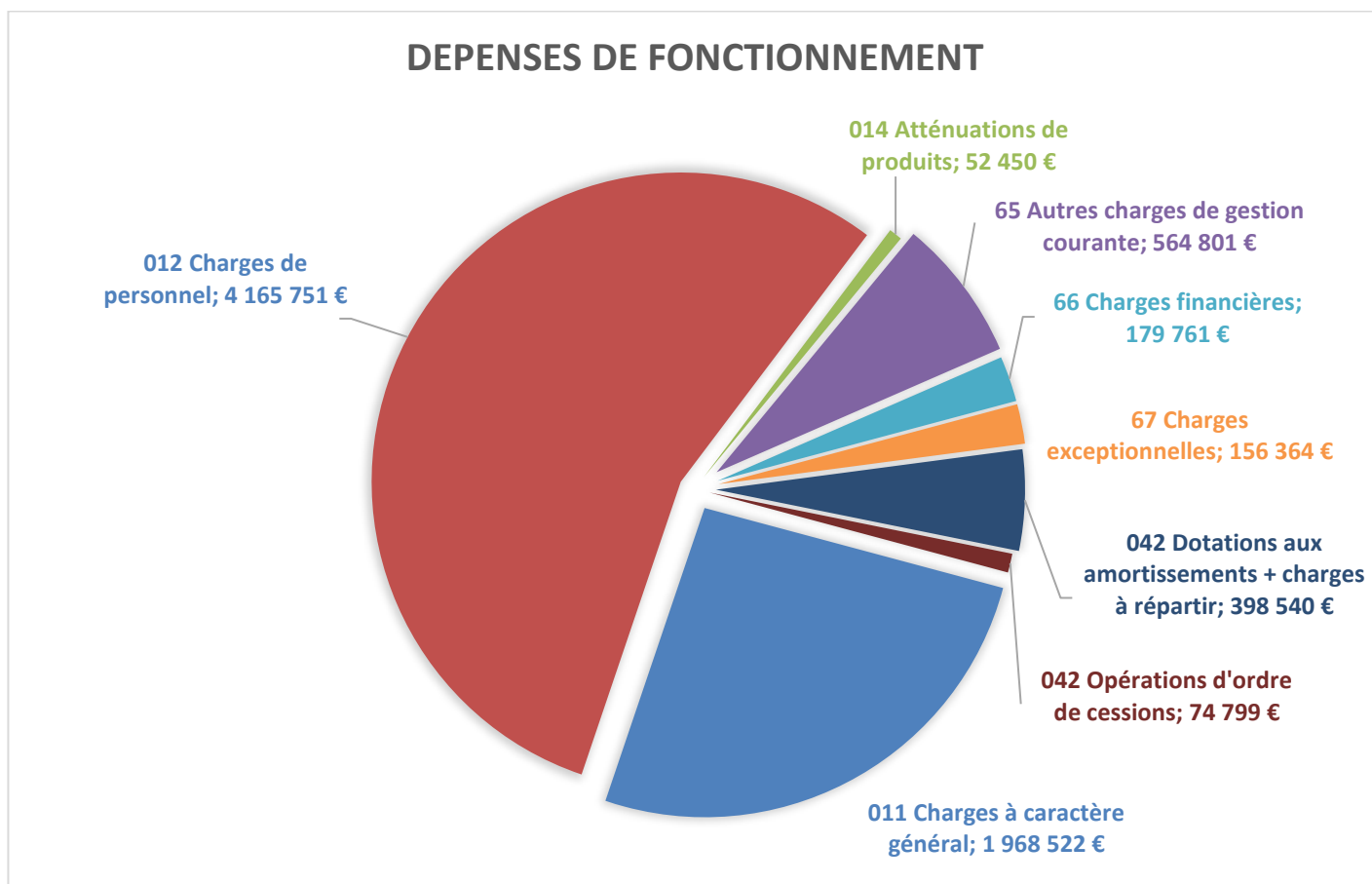
Il faut noter que :

- Les charges à caractère général sont en hausse (+167 169 € ; + 9,22%) : cette hausse est surtout due à la hausse des charges d'énergie et d'électricité, d'entretien de terrains et de voirie et des festivités reprogrammées en 2021 ;
- Les charges de personnel sont en hausse de 3,11% : certains services fermés en 2020 à cause de la crise sanitaire ont retrouvé une activité normale en 2021. Le renforcement des procédures liées au covid a généré des charges nouvelles ;

- FPIC : la ville a été contributrice à hauteur de 46 806 € ;
- La subvention versée au CCAS est stable à 250 000 € ;
- Les charges financières (*intérêts des emprunts*) sont en baisse (-11 562 €) en raison de l'extinction d'anciens contrats au profit de contrats récents à taux plus faibles ;
- Les charges exceptionnelles sont en hausse car elles comprennent le remboursement de l'allocation pour compensation des pertes et recettes fiscales et domaniales qui nous avait été versée à tort par l'Etat en décembre 2020 (152 669,50 €) ;

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2021

Chapitre	CA 2021
011 Charges à caractère général	1 968 521,98
012 Charges de personnel	4 165 750,95
014 Atténuations de produits	52 450,00
65 Autres charges de gestion courante	564 801,31
66 Charges financières	179 761,25
67 Charges exceptionnelles	156 363,84
042 Dotations aux amortissements	387 893,17
042 Charges à répartir	10 647,32
042 Opérations d'ordre de cessions	74 799,07
<b>TOTAL</b>	<b>7 560 988,89</b>



# Section d'investissement

## RECETTES

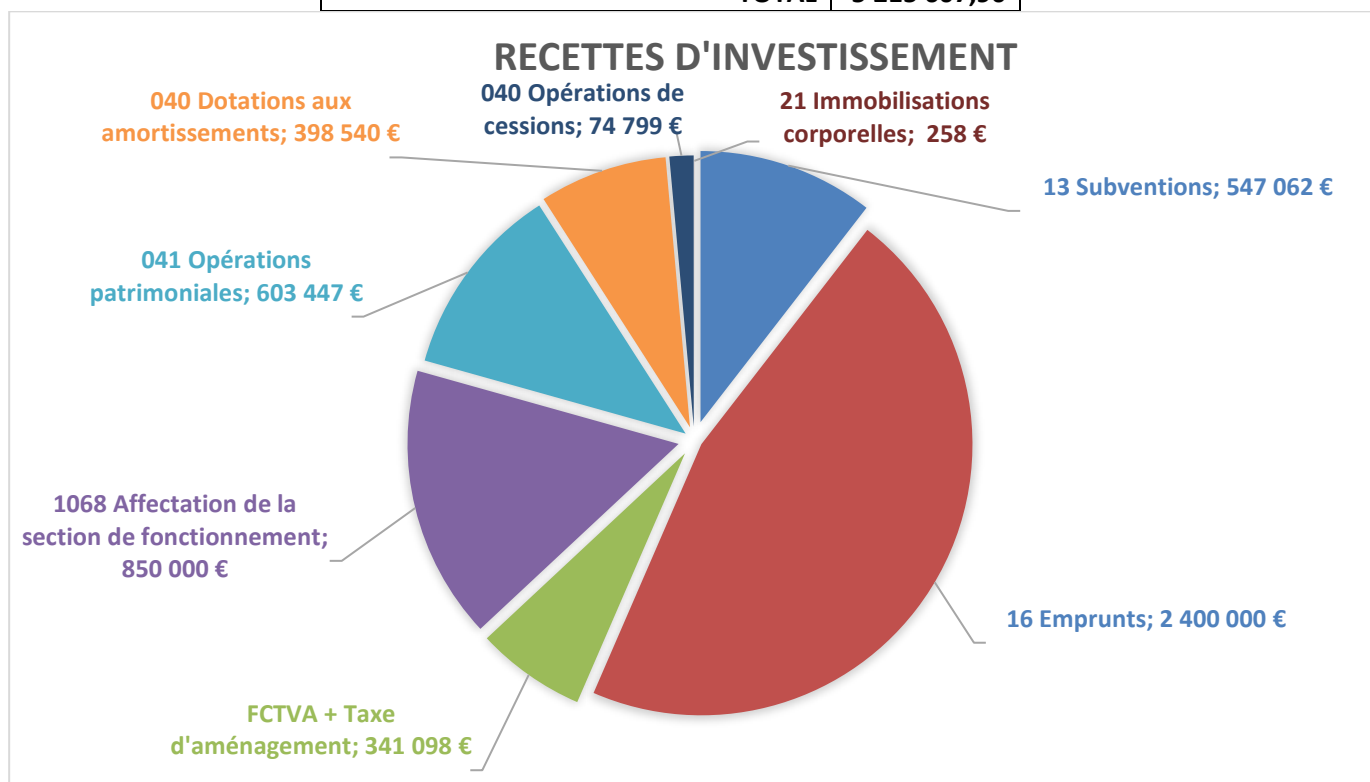
Les recettes ont été de 5 215 607,90 € :

- Le FCTVA est de 302 046,31 € en 2021 : le FCTVA est calculé sur les dépenses d'investissement de l'année précédente ;
- Les subventions reçues de la part des partenaires financiers (*Etat, Département du Cher, Région Centre-Val de Loire, Bourges Plus*) ont été de 547 061,78 € en 2021 ;
- En 2021, plusieurs tirages sur le contrat d'emprunts en cours ont été réalisés pour un total de 2 400 000 €.
- L'affectation de la section de fonctionnement est de 850 000 € en 2021.

La section d'investissement dégage un excédent de 545 304,26 €.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2021

Chapitre	CA 2021
13 Subventions	547 061,78
16 Emprunts	2 400 000,00
10 FCTVA, taxe d'aménagement	341 098,25
1068 Affectation de la section de fonc.	850 000,00
21 Immobilisations corporelles	258,38
040 Dotations aux amortissements + charges à répartir	398 540,49
041 Opérations patrimoniales	603 849,93
040 Opérations de cessions	74 799,07
<b>TOTAL</b>	<b>5 215 607,90</b>



## DEPENSES

Les dépenses d'investissement ont été de 4 670 303,64 € en 2021.

Les dépenses d'équipement ont été de 3 330 023,44 € en 2021 (*Chapitres 20 : études ; 21 : acquisitions ; 23 : travaux ; 204 : subventions d'équipements*).

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2021

Chapitre	CA 2021
20 Immobilisations incorporelles	71 913,00
204 Subventions d'équipement	175 504,72
21 Immobilisations corporelles	1 365 006,39
23 Immobilisations en cours	1 717 599,33
16 Emprunts	697 612,42
040 Travaux en régie + opérations cessions	38 817,85
041 Opérations patrimoniales	603 849,93
<b>TOTAL</b>	<b>4 670 303,64</b>

